



Association Syndicale Libre

° **Syndicat du domaine de Valcros** °

Rond-point de Valcros
83250 La Londe les Maures

CONVOCAATION

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

De l'exercice 2025 clos au 31-12-2025

Samedi 23 mai 2026 à 10h30

A la salle du rond-point de Valcros.

83250 La Londe Les Maures

Chronologie des faits

- Accueil des participants.
- Emargements de la feuille de présence.
- Comptabilisation des présents et représentés pour valider le quorum.
- Décision d'ouverture de la séance ou report en fonction du quorum établi.

ORDRE DU JOUR

1-) Election du Président de Séance de cette assemblée

Candidat de droit : Mr Philippe BOLAND

L'assemblée, est appelée à désigner Mr Philippe Boland en qualité de Président de séance.

2-) Election du ou des scrutateurs de cette assemblée

Candidats : Mmes Mrs

L'assemblée et appelée à désigner M., en qualité de scrutateurs(trices) de séance.

3-) Election du Secrétaire de Séance de cette assemblée

Candidat : Mr Patrick BOMBRAV

L'assemblée et appelée à désigner M. Patrick BOMBRAV, en qualité de Secrétaire de séance.

4-) Approbation du PV de l'AGO DU 05 juillet 2025 sur exercice 2024

L'assemblée générale est appelée à voter sur ce point.

5-) Compte rendu d'activité exercice 2025 du 01/01/2025 au 31/12/2025

Commentaires du Président,

L'assemblée générale est appelée à voter sur ce point.

6-) Approbation des comptes de l'exercice 2025

Présenté par le trésorier

L'assemblée générale est appelée à voter sur l'approbation des comptes arrêtés au 31/12/2025 suivant le relevé général des dépenses, la situation de trésorerie, l'état des dettes et créances, compte de recettes et dépenses (pièces jointes à la convocation).

L'assemblée générale est appelée à voter sur ce point.

7-) Quitus au bureau pour l'exercice 2025

L'assemblée générale est appelée à voter sur ce point.

8-) Examen et approbation du budget prévisionnel

L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel pour l'exercice comptable du 01/01/26 au 31/12/2026 d'un montant de **47 500 €** (pièce jointe à la convocation)

L'assemblée générale est appelée à voter sur ce point.

9-) Mise à jour des statuts du syndicat

Suite à AGO du 14 mars 2026 qui a approuvé les statuts, le dossier a été déposé à la préfecture avec tous les éléments le 19 mars 2026. Un accuse de réception du début de traitement avec un numéro officiel est daté du 31 mars 2026. Nous attendons le récépissé de la Préfecture pour transmission au JOAFE.

L'assemblée générale n'est pas à appeler à voter sur ce point.

10-) Information sur la station d'épuration :

Suite à la réception du courrier pour manquement administratif signalé par la DDTM

Suite à donner et conséquences pour la station

L'assemblée générale n'est pas à appeler à voter sur ce point.

11 -) Questions diverses

Le bureau n'a reçu aucune question à mettre à l'ordre du jour de la part de membres du syndicat

DOCUMENTS JOINTS :

1. Rapport d'activité
2. Rapport financier et budget prévisionnel 2026 (1 page)
3. Bilan (1 page)
4. Pouvoir à retourner ou à donner à un autre co-loti
5. Document Vote par correspondance